

L'ONU approuve l'envoi de 5.500 casques bleus au Rwanda

Leopold, Evelyn

Reuters, 17 mai 1994

NATIONS UNIES, 17 mai, Reuter - Le Conseil de sécurité de l'Onu a autorisé mardi l'envoi de 5.500 casques bleus pour protéger les Rwandais menacés par la guerre civile et a ordonné l'envoi immédiat de 500 soldats ghanéens à Kigali, la capitale.

La date du déploiement des Ghanéens reste cependant incertaine, de même que la capacité des Etats africains à réunir et équiper la totalité du contingent prévu.

L'objectif principal de cette force est de protéger les civils et les membres des associations humanitaires par la mise en place de "zones humanitaires sûres".

La résolution a été adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité. Mais le Rwanda, qui siège cette année au Conseil, a voté contre une partie du texte, qui impose également un embargo sur les livraisons d'armes à ce pays.

Les casques bleus ne sont autorisés à faire usage de leurs armes que pour se défendre. Mais le Conseil reconnaît dans sa résolution que l'action peut être nécessaire contre ceux qui "menacent les sites protégés et les populations, les personnels de l'Onu et des (associations) humanitaires".

Le Conseil demande en outre un rapport d'enquête sur les atrocités commises.

— Réticences américaines —

Sur les 2.500 soldats envoyés l'an dernier par l'Onu au Rwanda, seuls quelque 400 hommes sont toujours stationnés dans le pays. La plupart ont été retirés lorsque les violences ethniques entre Hutus et Tutsis ont éclaté il y a dix semaines après l'assassinat du président Juvenal Habyarimana, un Hutu.

Les Etats-Unis avaient initialement demandé que le Conseil de sécurité prenne une nouvelle décision pour chaque phase du déploiement, ce qui n'est pas le cas pour les autres opérations de maintien de la paix. Washington y a finalement renoncé mais, à titre de compromis, la résolution parle de "réexamen" en cas de nécessité.

Les ambassadeurs de Nouvelle-Zélande et du Nigeria, Colin Keating et Ibrahim Gambari, ont critiqué la position américaine qui a notamment retardé le vote de la résolution de plusieurs heures.

“Nous ne sommes pas entièrement satisfaits avec la manière dans les questions africaines qui viennent devant ce conseil tendent à être traitées”, a dit Ibrahim Gambari.

Jérôme Bicomumpaka, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement à majorité hutue contesté par les rebelles tutsis, s’est rendu à New York pour représenter le Rwanda à l’Onu.

Dans son discours au Conseil de sécurité, il a retracé l’histoire de son pays en soulignant que les Tutsis ne se sont jamais pliés au système démocratique et n’ont eu de cesse de rétablir leur séculaire hégémonie tribale sur les Hutus.

Il a imputé aux Tutsis la responsabilité de l’attentat contre le président Habyarimana, le 6 avril dernier. Il a également accusé l’Ouganda d’avoir incité à la guerre civile dans son pays et la presse d’avoir ignoré les atrocités commises par les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR). /DR

(c) Reuters Limited 1994